



## I – ACCUEILLIR ET GUIDER LES ELEVES ET ETUDIANTS

### 11 – PREPARER l'entrée à Berlioz

- 111 – ANTICIPER l'arrivée au collège et au lycée
  - 1111 – Améliorer la liaison pédagogique CM<sup>2</sup> / 6<sup>ème</sup>
  - 1112 – Renforcer la liaison troisième / seconde
  - 1113 – Développer des relations privilégiées avec certains lycées
- 112 – INFORMER les futurs élèves et étudiants
  - 1121 – Présenter l'établissement et ses formations
  - 1122 – Développer les outils de communication
  - 1123 – Organiser des manifestations type « portes ouvertes »
- 113 – GERER les affectations et les inscriptions dans un contexte d'effectifs contraints
  - 1131 – Informer les familles demandant une « dérogation »
  - 1132 – S'engager dans une démarche partenariale avec les collèges et lycées
  - 1133 – Suivre avec les services académiques départementaux et les communes les situations particulières

### 12 – ACCUEILLIR et INTEGRER

- 121 – ORGANISER un accueil spécifique pour tous les nouveaux élèves et étudiants
  - 1211 – A l'entrée au collège et au lycée
  - 1212 – En cours de scolarité
  - 1213 – Dans l'enseignement supérieur
- 122 – IDENTIFIER les élèves ou étudiants à besoins spécifiques
  - 1221 – Atteints de pathologie de longue durée ou en situation de handicap moteur ou cognitif
  - 1222 – Doublants
  - 1223 – Sportifs de Haut Niveau accueillis à Berlioz dans le cadre du partenariat avec l'INSEP
- 123 – RECONNAITRE davantage le statut particulier aux étudiants, au sein de la cité scolaire
  - 1231 – Recruter en assurant une mixité sociale, scolaire et géographique
  - 1232 – Concilier le statut d'étudiant et les règles de la vie au lycée
  - 1233 – Faciliter l'accès aux études

### 13 – GUIDER vers les études suivantes, supérieures et / ou l'intégration professionnelle

- 131 – ECLAIRER les choix d'orientation
  - 1311 – Au collège
  - 1312 – Au lycée
  - 1313 – Vers l'enseignement supérieur
- 132 – ACCOMPAGNER la scolarité et l'orientation
  - 1321 – Mieux individualiser les parcours d'orientation
  - 1322 – Associer les parents d'élèves dans la scolarité de leur enfant
  - 1323 – Faciliter l'accomplissement des procédures d'orientation
- 133 – SUIVRE l'élève et l'étudiant après sa scolarité à Berlioz
  - 1331 – Suivre chaque élève ou étudiant un an après son départ
  - 1332 – Connaître le devenir des élèves après la première année d'enseignement supérieur
  - 1333 – Elaborer en lien avec le CIO des indicateurs statistiques

## II – PLACER CHACUN EN SITUATION DE REUSSITE

### 21 – FACILITER la réussite scolaire individuelle et collective

- 211 – PROPOSER une offre de formation adaptée
  - 2111 – Au collège
  - 2112 – Au lycée
  - 2113 – Dans l'enseignement supérieur
- 212 – AIDER les élèves en difficulté
  - 2121 – Repérer plus tôt pour mieux individualiser
  - 2122 – Elaborer des dispositifs d'aide spécifiques
  - 2123 – Adapter les parcours en cours de cycle
- 213 – FAVORISER et VALORISER la réussite et l'excellence pour tous, fondées sur une culture de l'exigence
  - 2131 – Développer les conditions de leur mise en œuvre.
  - 2132 – Encourager les élèves et étudiants à s'engager dans des parcours d'excellence : Participation à certains concours et manifestations, orientations sélectives.
  - 2133 – Reconnaître toutes les réussites

### 22 – DEVELOPPER l'ouverture internationale, culturelle, artistique, sportive et sociétale

- 221 – AMPLIFIER l'ouverture internationale
  - 2211 – Faciliter les échanges avec des élèves de pays étrangers et construire des partenariats avec des établissements scolaires à l'étranger
  - 2212 – Promouvoir les séjours linguistiques et culturels pour tous
  - 2213 – Développer tout projet d'ouverture européenne et internationale
- 222 – CONFORTER la place des arts et de la culture à Berlioz
  - 2221 – Dans le cadre de la classe
  - 2222 – Au sein de l'établissement
  - 2223 – Multiplier les partenariats avec des structures ou fondations culturelles
- 223 – FACILITER l'accès à d'autres formes d'expression, dans la communication et le sport
  - 2231 – Encourager l'éducation aux médias
  - 2232 – Accompagner l'usage du numérique et des TICE
  - 2233 – Soutenir les activités sportives

### 23 – FAIRE de l'élève, ou de l'étudiant, un acteur autonome et responsable

- 231 – PREVENIR et traiter l'absentéisme et le décrochage
  - 2311 – Améliorer la gestion des absences et des retards
  - 2312 – Mieux prendre en compte l'absentéisme en cours d'année et le risque de décrochage
  - 2313 – Lutter contre l'absentéisme spécifique de fin d'année des élèves de terminale
- 232 – EDUQUER à la santé et à la citoyenneté, encourager le devoir de mémoire, prévenir toute forme de violences
  - 2321 – Eduquer à la santé et à la citoyenneté, développer des actions de préventions
  - 2322 – Encourager le devoir de mémoire
  - 2323 – Prévenir toute forme de violences

- 233 – FAVORISER l'engagement personnel et collectif
  - 2331 – Promouvoir la prise de responsabilité
  - 2332 – Encourager l'engagement dans l'aide aux autres, l'action humanitaire et le développement durable
  - 2333 – Dans la participation aux activités socio-éducatives

## III – FACILITER LE VIVRE ENSEMBLE AU SEIN DE LA CITE SCOLAIRE

### 31 – AMELIORER les locaux, les équipements et leur usage

- 311 – ADAPTER certains espaces à l'évolution des besoins
  - 3111 – Rénover les lieux dégradés ou inadaptés
  - 3112 – Aménager les locaux pour tenir compte des hausses d'effectifs
  - 3113 – Concevoir des espaces communs fonctionnels pour le collège et le lycée
- 312 – POURSUIVRE la politique d'équipement
  - 3121 – Des salles de classe
  - 3122 – Des autres espaces éducatifs et pédagogiques
  - 3123 – Dans le domaine du matériel informatique et des TICE
- 313 – MAINTENIR les locaux et équipements dans le meilleur état d'usage
  - 3131 – Développer pour tous la maîtrise et l'exploitation performante des outils de travail
  - 3132 – Responsabiliser et inscrire les actions dans une démarche éco-responsable
  - 3133 – Coopérer pour garantir la réactivité dans l'entretien et la maintenance générale

### 32 – ENRICHIR la qualité de fonctionnement de la cité scolaire

- 321 – MUTUALISER, rationaliser, optimiser les moyens des deux établissements pour une meilleure efficacité
  - 3211 – Faciliter les échanges de moyens pédagogiques
  - 3212 – Poursuivre la mutualisation des services et la rationalisation du fonctionnement
  - 3213 – Décloisonner l'usage des lieux et des équipements
- 322 – FACILITER la communication interne et externe
  - 3221 – Une communication plus efficace à l'intérieur de la cité
  - 3222 – Une communication ouverte vers les usagers
  - 3223 – Un site internet rénové vecteur de communication et vitrine de l'établissement
- 323 – VEILLER au bien être au sein de la cité scolaire
  - 3231 – S'approprier les règles de vie collectives
  - 3232 – Mieux prendre en compte la sécurité, la santé, l'hygiène au travail
  - 3233 – Développer les actions contribuant à une meilleure qualité de vie au sein de l'établissement

### 33 – RENFORCER les liens entre tous ceux qui font – ou ont fait – Berlioz et ouvrir la cité scolaire sur son environnement

- 331 – RENFORCER les relations entre ceux qui font ou ont fait Berlioz
  - 3311 – Favoriser les événements renforçant le sentiment d'appartenance
  - 3312 – Conserver des liens avec les « anciens » Berlioziens, développer des partenariats
  - 3313 – Faciliter le fonctionnement des associations au sein de la cité scolaire
- 332 – CONSTRUIRE un réseau de partenaires
  - 3321 – Conforter le rôle des parents d'élèves
  - 3322 – Mettre en œuvre un dialogue régulier avec les collectivités territoriales
  - 3323 – Développer des partenariats
- 333 – Une cité scolaire, lieu de toutes les formations, ouverte sur son environnement
  - 3331 – Ouvrir l'établissement à la formation continue d'autres publics
  - 3332 – Faire de l'établissement un lieu de connaissance et de culture pour tous
  - 3333 – Accueillir des manifestations culturelles, participer aux événements locaux